

**ETAT DES SERVICES NON FAITS**

*Toute déclaration entraîne la suppression de la paie des jours concernés.  
(Cette déclaration n'est pas à transmettre en cas de récupération des heures.)*

A transmettre au :

Service paie des AED  
Lycée Edgar Quinet  
5 Avenue Jean-Marie Verne  
01011 Bourg-en-Bresse  
Tél : 04-74-21-24-65

[mut-paye.ain@ac-lyon.fr](mailto:mut-paye.ain@ac-lyon.fr)

**NOM – Prénom de l'AED :**

- le
  
- le

A

, le

Le chef d'établissement :